

*Bases contractuelles pour les réservations «on-line» chez  
Chablais Tourisme SA – Case postale 1429 – 1870 Monthey 2 - Switzerland*

## 1. Champ d'application

Ces conditions générales d'exploitation s'appliquent à tous les achats effectués dans le système de réservation de la Destination Portes du Soleil–Chablais : réservations de prestations de services telles que location d'hébergement, achat de séjour, achat de cours de ski, location de matériel de sport, etc. et l'achat de tickets pour les remontées mécaniques, pour des entrées à des sites touristiques locaux, etc..

Les informations concernant les prestataires ont été réunies avec minutie par Chablais Tourisme SA. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude et l'intégralité de toutes les informations. Le présent contrat pour les conditions de réservation de Chablais Tourisme SA fait foi.

## 2. Base du contrat

Chablais Tourisme SA n'assume la responsabilité d'aucune prestation en tant que telle, elle n'apparaît qu'au titre d'intermédiaire entre l'hôte/client et le prestataire. Le contrat est ainsi conclu directement entre l'hôte/client et le prestataire dès le moment où la réservation est enregistrée dans le système de réservation.

## 3. Conditions de réservation et de paiement

- Toute réservation ou achat enregistrés dans le système de réservation est **ferme et définitif**. A titre de garantie, la présentation d'une carte de crédit est obligatoire : Eurocard / Mastercard – Visa – American Express – Diners.
- Le paiement s'effectuera ensuite directement auprès du prestataire ou de CTSA. Dans ce cas, CTSA agit au titre d'intermédiaire et reversera le montant payé par l'hôte/client au prestataire aux conditions suivantes :
  - Réservation effectuée par internet, le montant intégral est débité de la carte de crédit de l'hôte/client au moment de la réservation
  - Réservation effectuée 30 jours et moins avant le 1<sup>er</sup> jour du séjour, la totalité est due
  - Réservation effectuée 31 jours et plus avant le 1<sup>er</sup> jour du séjour :
    - 50% du montant total de la réservation payable dans les 10 jours qui suivent la réservation et
    - le solde au plus tard 30 jours avant le 1<sup>er</sup> jour du séjour
- Le prestataire est en droit de faire appliquer ses propres conditions et d'exiger, avant la consommation de n'importe quelle prestation, un prépaiement ou le paiement total du montant dû par l'hôte/client.

## 4. Annulation et modification de séjour ainsi qu'arrivée tardive et départ anticipé

- Chablais Tourisme SA n'est pas responsable des annulations, des modifications de séjour ainsi que des arrivées tardives et départs anticipés.
- Chaque annulation ou modification de réservation ainsi que chaque arrivée tardive ou départ anticipé doit être annoncé par l'hôte/client, **par écrit** (courrier, fax ou email) au prestataire. Seul le prestataire est en mesure d'accepter toute modification de contrat. Ce dernier est aussi responsable de trouver un arrangement avec l'hôte/client. CTSA n'agi qu'en fonction des indications qui lui ont été transmises par le prestataire.
- D'autre part, CTSA se réserve le droit, en cas de non acceptation d'une réservation par un prestataire, d'annuler cette dernière. Dans ce cas, l'hôte/client est informé préalablement et l'acompte réglé lui est restitué.
- Il est conseillé à l'hôte/client de souscrire à une assurance annulation.

## 5. Responsabilité

La responsabilité de CTSA n'est engagée que si une faute peut lui être imputée : prestation réduite ou contrat non complètement rempli. Chablais Tourisme SA décline toute responsabilité sur un quelconque incident survenu durant le séjour de l'hôte/client ainsi qu'en cas de litige entre l'hôte/client et le prestataire.

L'hôte/client demeure seul et entièrement responsable pour tout dommage ou dégât imputé au cours de son séjour.

Le droit suisse est applicable. Le for juridique est Monthey (Suisse).